

BERGERAC

Le collectif de défense des victimes de l'amiante, le Cerader, tiendra son assemblée générale vendredi. Au cœur de ses préoccupations, les dossiers de l'hôpital, de justice et d'éradication de l'amiante.

L'amiante tue, les pouvoirs publics comptent les morts

Il est chaque année à l'origine de trois-mille cinq cents morts en France. L'amiante tue bien plus que la route, l'Etat en fait pourtant moins de cas, et s'acharne au contraire sur les droits des victimes. « *Le gouvernement détricote d'une façon démentielle tout ce qui a été acquis depuis 2010 pour les victimes* », déplore René Vincent, le président du Cerader. Pour simple exemple, les indemnités ont été divisées de moitié en l'espace de cinq ans. Le collectif se bat depuis plus de dix ans pour une réorientation des politiques industrielles et sociales en matière d'amiante. S'il est un lanceur d'alerte, il est également force de propositions. C'est à ce titre que le Cerader s'est entretenu en début de mois avec les ministères de la Santé et de l'environnement.

COMBAT DE L'AMIANTE : ÉCONOMIE VS HUMAIN

Au cours de cette entrevue, le Cerader a évoqué l'urgence à investir dans la prévention et le désamiantage. « *Cela a évidemment un coût, mais représente une économie de vies et de dépenses de santé. Il n'y a rien d'utopique à cela, et cela serait autrement plus humain* ». L'inertage reste toujours la solution pour éradiquer le poison amiante. Un procédé de bains d'acide a fait ses preuves en laboratoire, reste à le tester à l'échelle semi-industrielle. « *C'est en discussion au niveau du gouverne-*



Le Cerader tient son assemblée générale vendredi à 17 h 30 salle Louis Delluc

ment. Ce pourrait être là une opportunité de redynamisation de l'emploi en diversifiant les activités de la Poudrerie de Bergerac, entreprise d'Etat classée Seveso et possédant des bains d'acide », poursuit le président, « nous avons soumis ce projet à la direction de l'entreprise en réunion de CHSCT, c'est désormais entre ses mains ». Concernant la santé des exposés, le Cerader pointe l'augmentation des pathologies liée à l'amiante. La fibre ne s'attaque non plus seulement aux poumons, mais aussi au larynx, au colon, aux ovaires. En parallèle, le collectif note les

carences voire l'abandon du dépistage dans le cadre du suivi professionnel des salariés. A cela, l'association ne peut que déplorer la fermeture du service pneumologie dans le cadre de la restructuration de Bergerac. « *C'est pourtant le Bergeracois qui enregistre le plus de malades de l'amiante sur le département. Pour seule réponse à nos inquiétudes, la directrice de la structure nous indique que deux pneumologues de Bordeaux seraient détachés pour des consultations ponctuelles sur Périgueux qui possèdent déjà cinq spécialistes* ». Le Cerader voit là une pro-

vocation et une nouvelle attaque contre le service public de proximité de la santé. Au cours de cette assemblée générale, il sera également question de justice. C'est une fois encore le dossier de Boichillou qui sera évoqué. « *Les plaintes des riverains et de notre association ne sont toujours pas instruites. La procureur de Bergerac a refusé à trois reprises de nous recevoir. La justice est-elle plus rapide quand il s'agit de Goodyear ou Air France* ». Une motion sera proposée au vote vendredi.